

bourg, avec concours de pé-
tanque, retraite aux flambeaux,

tion dans les rues, repas, spec-
tacle de feu (sa soir), taverne...

avec huit courses au trot. Di-
manche, de 14 h à 19 h, à l'hip-

animations. Tél. 06.52.98.22.66.

ou sur la page d'accueil du site
www.chinon-vienne-loire.fr



Cabinet LETERME
Avocats
Plaine du Vaux n° 2
Rue Pierre-Latécoère
37500 CHINON

02 47 98 55 00

Installé à Chinon depuis 1997, M^e Jean-Yves LETERME avait inauguré il y a deux ans de nouveaux locaux modernes dans la plaine des vaux n° 2, au cœur de la zone d'activité commerciale du Chinonais. En invitant ensemble, ses confrères qui se sont déplacés nombreux depuis Tours, les clients du cabinet et les membres de cette association d'entrepreneurs, Jean-Yves LETERME témoignait de l'implication des avocats dans la vie économique. Son discours a parfaitement bien démarré cette belle soirée d'été : après avoir expliqué que face à l'inflation de lois, de règlements, de décrets dans tous les domaines d'activités « *les avocats sont les pilotes dans un monde de droit* ». Il a rappelé cette évidence que les cabinets d'avocats sont aussi une entité économique, au même titre que les autres entreprises. M^e LETERME a su illustrer son propos par son parcours

personnel avec beaucoup de délicatesse, d'humour et une sensibilité qui ont vraiment ému l'assemblée, contribuant ainsi à créer une atmosphère chaleureuse et fluide. M. Jean-Luc DUPONT, maire de Chinon et président de la Communauté de Commune a mis en avant l'audace de l'installation d'un cabinet d'avocats dans une zone commerciale en pleine expansion et M. Dominique ENSARGUET, président de l'ADEC, s'est félicité de cette initiative qui contribue à créer du lien entre les différents acteurs de la vie économique locale.

L'avocat : un acteur économique incontournable

L'apéritif d'été de l'Association des Entrepreneurs du Chinonais (ADEC) magistralement organisé par le CABINET LETERME, avocats à Chinon-Tours, a réuni dans ses locaux plus de 300 personnes ce mercredi 3 juillet au soir.

Il faut aussi reconnaître que les musiciens (ensemble ARPÈGE), le service impeccable du traiteur (TARDIVON), la décoration (TENUE DE JARDIN et ÉGLANTINE) et la mise en lumière du lieu (SCENI MUSIC) notamment la terrasse, créaient ce soir-là une ambiance joyeuse et magique comme seuls les Rabelaisiens savent le faire.



PUBLICITE PORTAGE